Commune de SCHAERBEEK Service Urbanisme Mme Ch. SMEYTERS Place Colignon, 1 B – 1030 BRUXELLES

V/Réf : B/176/52-54 angle 155/152/FD N/Réf : AVL/CC/SBK-2.175/s.389

Annexe: /

Bruxelles, le

Madame,

Objet : SCHAERBEEK. Avenue Louis Bertrand, 52 / angle rue Joseph Brand, 52. Extension d'un rezde-chaussée commercial et transformation de logements..

En réponse à votre lettre du 16 mars 2006, sous référence, reçue le 29 mars, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance que, en sa séance du 5 avril 2006, et concernant l'objet susmentionné, notre Assemblée s'est prononcée comme suit.

La demande porte sur un bien situé dans la zone de protection à la fois de l'église Saint-Servais et de l'immeuble sis au n°43 de l'avenue Louis Bertrand, tous deux classés comme monuments. A proximité directe du parc Josaphat.

- extension du commerce (restaurant) vers l'arrière du rez-de-chaussée : locaux actuellement vides – par le biais du percement d'un mitoyen (même propriétaire) ainsi que extension vers le 1<sup>er</sup> étage : locaux vides réaffectés en salle de banquets et sanitaires
- Aménagement de logements dans les étages, soit des locaux considérés comme interdits d'habitation.
- Percement de baies murées. mais modification des éléments décoratifs d'origine qui forment le pourtour de ces baies aveugles : pilastres cannelés
- Quid des châssis en place ? Rien n'est dit à ce sujet. Très bien de supprimer les châssis rouges du commerce actuel ainsi que l'enseigne qui occupe toute la largeur courante du rez-de-ch.
- Quid des vitrages ? On ne précise rien : si simple ou double, etd
- Difficile de comprendre si les impostes actuellement aveugles sont percées ou pas
- Remplacement avantageux de la porte d'accès de gauche, latéralement à la vitrine de la rue Brand.
- Imprécisions des plans : soupirail de la rue Brand n'apparaît pas, balcon peu dessinés dans la situation existante mais pas dans la situation projetée
- Prolongation du monte-charge d'un étage
- Aménagement d'un ascenseur sur toute la hauteur du bâtiment
- Réaménagements intérieur qui semblent sans conséquences graves mais difficile à dire car aucune illustration des intérieur et donc impossible de savoir s'il reste des décors en place. On constate néanmoins la disparition d'une cheminée dans les travaux d'aménagement de l'étage buffet.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments distingués.

G. MEYFROOTS Secrétaire-adjointe J. DEGRYSE Président

 $C.c.:A.A.T.L.-D.M.S.,\,A.A.T.L.-D.U.$